

N/REF : 24/07/2026 11H12 C:000003 I:02600
V/REF : AC/C51562
V/Email reçu le Vendredi 24/07/2026 à 11H12

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. SRC
IMMEUBLE : DE LA FONTAINE -SRC
1-4/6-12, ALLEE DE LA SOURCE
. 35590 L'HERMITAGE

Rennes, le 30 Juillet 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : 3 ALLEE DE LA SOURCE - MR ROSS 07 49 84 08 33
LOGEMENT N° 017471, PORTE N°7471, 1° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : FUIITE SUR ÉVACUATION LAVABO - EAU COUPÉE
RÉPARATION FUIITE

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 24/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : ROBINET BAIGNOIRE HS
COUPURE D'EAU
REPLACEMENT ROBINET BAIGNOIRE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 27/07/26 à 09H57 Mme S ALI MOHAMED

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

L'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL027-Rempl.Rob.mitig.bain douche/baign	1	174,96	174,96
	TOTAL H.T.			174,96
	T.V.A. a 10,00%			17,49
	TOTAL T.T.C.En EURO			192,45

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.